

## CONDITIONS LÉGALES 2019-20

### SECTEUR COMPÉTITIF (groupes 3x semaine et +)

#### 1) Facture annuelle

Votre facture annuelle est payable en douze mensualités (septembre 2019 à août 2020).

Elle comprend :

- 39 semaines d'entraînement en saison gymnique (septembre 2019 à la mi-juin 2020)
- 5 semaines (entraînement soir), 6 semaines (S/E et E/A) et 7 à 9 semaines (groupes – Isabelle et Alyssa) d'entraînement à l'été 2020
- Cours de danse
- Programme de préparation physique
- L'affiliation
- Les autres frais indiqués pour votre catégorie sur l'annexe.

Les mensualités sont payables par carte de crédit Visa/Mastercard, chèque électronique ou comptant.

Vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant et provoquer vos mensualités via votre compte Amilia d'ici le **20 septembre 2019**. Si vous désirez payer vos mensualités en argent comptant, vous devrez passer au bureau pour compléter votre inscription et effectuer le premier versement.

Paiement en ligne : Il est de votre responsabilité de nous aviser des changements bancaires (carte de crédit ou manques de fonds).

Paiements comptant : Les mensualités devront être payées au plus tard le 20e jour de chaque mois.

\*\* Dans le cas de non-respect de ces conditions, la gymnaste sera suspendue jusqu'à la réception du paiement.

Nous payons une compagnie pour gérer les comptes-clients. Si vous avez des paiements non faits ou des arriérages, vous recevrez un courriel de leur part. Ne soyez pas offusqué de ces messages, ils ne sont pas personnels. Les messages peuvent mentionner qu'il y a une possibilité pour votre enfant de se voir refuser l'accès à ses cours. Cette mention est valide et elle sera appliquée si le paiement n'est pas acquitté dans un délai raisonnable. Si vous souhaitez prendre une entente de paiement, vous devez communiquer avec Eve Deshaies, [edeshaies@gymnacentre.ca](mailto:edeshaies@gymnacentre.ca). En aucun cas votre fille sera retirée de ses cours si vous vous assurez de mettre votre compte à jour.

## 2) Entraînement d'été obligatoire.

Pour les groupes du soir

- Nous offrons 8 semaines d'entraînement.
- Il est obligatoire de faire un minimum de 5 semaines d'entraînement, mais nous conseillons fortement aux gymnastes de catégorie provinciale d'en faire 6 ou plus.

Pour les groupes E/A et S/E

- Nous offrons 9 semaines d'entraînement (dernière semaine sans camp de jour).
- Pour les groupes d'Andréa, Nirva et Alexandra, il est obligatoire de faire un minimum de 6 semaines, mais nous vous conseillons fortement d'en faire 7.
- Pour les groupes d'Isabelle et d'Alyssa, il est obligatoire de faire un minimum de 7 semaines d'entraînement.

Nous avons établi cette règle afin d'assurer une continuité en regard du maintien :

- de la condition physique et du cheminement gymnique des athlètes
- des emplois durant l'été de notre équipe d'entraîneurs

\* Il est fortement suggéré de ne jamais avoir 3 semaines de congés de suite (GYMREP inclus). Nous avons constaté que cela nuit énormément aux objectifs d'explorations de la saison estivale. L'entraînement d'été devrait permettre l'acquisition de nouveaux mouvements et non simplement le maintien des mouvements déjà acquis.

\*\*Veuillez noter, qu'en respectant la date limite d'inscription qui vous sera donnée ultérieurement, vous aurez l'assurance d'obtenir les semaines d'entraînement d'été que vous désirez. Pour les inscriptions qui seront effectuées après la date limite, vous devrez choisir vos semaines d'entraînement en fonction des places qui seront encore disponibles pour la catégorie de votre enfant. Aucun remboursement ne sera accordé en raison d'un manque de place dû à une inscription tardive de votre part.

## 3) Camp de jour 2020

Nous offrons le service de camp de jour. Vous pourrez choisir vos semaines via notre système d'inscription au même moment où vous choisirez vos semaines d'entraînements d'été. De plus, vous aurez l'option de payer les frais en mensualités.

## 4) Arrêt définitif ou temporaire de l'entraînement

Avec raison médicale : Sur présentation d'un billet médical, nous émettrons un crédit dans votre compte après 2 semaines d'arrêt. Ce crédit sera émis dans la mesure où votre fille est en arrêt complet d'entraînement (aucun entraînement partiel). Pour obtenir le

crédit vous devez écrire un courriel à l'adresse edeshaies@gymnacentre.ca en spécifiant la **date d'arrêt et de retour à l'entraînement**.

Sans raison médicale : Dans le cas d'un arrêt définitif de l'entraînement sans raison médicale, un crédit vous sera émis en fonction des semaines restantes. Pour calculer les semaines, nous utilisons le lundi. Donc, le calcul débute le lundi de l'arrêt ou le lundi suivant. Pour les arrêts en saison estivale, nous émettrons un crédit des semaines non utilisées d'entraînements et de camp de jour.

Sur décision du Club Gymnacentre : Le Club Gymnacentre se garde le droit d'exiger l'arrêt définitif ou temporaire d'une gymnaste. Les raisons peuvent être en lien avec : le non-respect des règlements reliés aux documents d'éthique de la gymnaste et d'éthique des parents ou des résultats aux évaluations.

#### 5) Frais supplémentaires non inclus dans le montant de la facture annuelle

Les frais inhérents aux compétitions, aux maillots (compétitions et spectacle), au survêtement, à la chorégraphie et tout autre frais sont en surplus et les paiements devront respecter les modalités demandées. En ce qui attrait aux compétitions, aux autres événements, aux maillots et au survêtement, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant directement dans votre compte en ligne et y effectuer le paiement. Pour ceux qui payent comptant, vous devez venir au bureau pour inscrire votre enfant et faire le paiement.

#### Frais obligatoires (**prix à titre indicatif basés sur la saison 2018-2019**)

##### 5.1) Maillot et survêtement

- Maillot de compétition à manches longues pour les groupes compétitifs (Espoir, Provincial et National) 170.00 \$
- Maillot sans manche pour les groupes Défi et Régional 90.00 \$
- Survêtement (veste et legging) pour les groupes compétitifs Régional 4 et plus, Provincial et Nat. 125.00 \$
- Maillot spectacle Entre 60.00 \$ et 70.00 \$
- Maillot d'échauffement en compétition 65.00 \$  
(Obligatoire pour les gymnastes qui s'échauffent en maillots manches courtes aux compétitions)

Nous ne remettons aucun maillots ou survêtements non-payés. Vous devez vous assurer de les avoir payés avant les compétitions et autres évènements.

## 5.2) Chorégraphie

Plusieurs des nouvelles chorégraphies ont déjà été créées pour les gymnastes et d'autres seront produites bientôt. **Elle vous sera facturée au cours du mois de septembre et devra être payée d'ici le 15 décembre 2019.**

- Frais reliés aux chorégraphies Régional 5 – JO4 et plus 245.00 \$
- Frais reliés aux chorégraphies Régional 4 100.00 \$

Puisque le Club Gymnacentre assume partiellement les frais liés aux chorégraphies pour les routines au sol, **les gymnastes qui changent de club ou qui quittent durant l'année gymnique devront assumer la partie payée par le Club** (environ 10%).

## 5.3) Carte de membre du Centre Pierre-Charbonneau

Vous devez faire faire la carte de membre annuelle de votre fille avant le début des entraînements à la réception du Centre Pierre-Charbonneau au coût de 12 \$. Cette carte est valide pour 12 mois (du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020) et vous donne aussi accès au stationnement gratuit.

## 5.4) Transport scolaire

Les gymnastes du programme élève-athlète de l'école Saint-Arsène devront payer les frais pour le service de transport scolaire. Nous vous indiquerons le montant à payer dès que nous recevrons la facture. Vous aurez la possibilité de payer ces frais en 12 versements.

## 6) Cours de préparation artistique et danse (donnés par une spécialiste)

Les cours de danse sont inclus dans l'horaire d'entraînement et sont donnés par une spécialiste d'expérience en gymnastique artistique. Les frais de septembre 2019 à juin 2020 sont de 240.00 \$ et seront inclus dans votre facture annuelle.

## 7) Programme de préparation physique (conçu par une spécialiste)

Le programme de préparation physique est inclus dans l'horaire d'entraînement et un suivi sera effectué par une spécialiste en préparation physique.

8) Coût d'inscription aux compétitions	
• Circuit régional	60.00\$
• Challenge des régions	70.00\$
• Défi provincial	63.00\$
• Sélection ou invitation circuit provincial	97.00\$
• Sélection ou invitation circuit national	115.00\$
• Finalités circuit provincial	100.00\$
• Finalités circuit national	120.00\$

Lorsque vous acceptez les conditions légales, vous donnez l'autorisation d'inscrire votre fille aux compétitions et évaluations 2019-2020 sélectionnées par le Club Gymnacentre. Pour toutes les gymnastes, il y a un minimum de 4 compétitions ou évaluations obligatoires par année. (La décision relative à la participation aux compétitions est prise par l'entraîneur de votre enfant avec l'aide de l'entraîneur chef, Isabelle Pinel).

À chaque compétition ou évaluation, nous vous ferons parvenir un courriel avec les informations nécessaires. Les courriels sont envoyés par groupe. La première étape consiste donc à vous renseigner auprès de votre entraîneur afin de savoir si votre enfant participera à cette compétition. Ensuite, vous devrez inscrire votre enfant à cette activité soit par Internet (pour les paiements par carte de crédit ou chèque électronique), soit en passant au bureau (pour les paiements effectués en argent comptant). Les frais devront être acquittés avant que nous procédions à l'inscription officielle de votre enfant.

**Assurez-vous de respecter la date limite** d'inscription indiquée dans le courriel, car nous avons une date limite d'inscription fixée par la Fédération de gymnastique du Québec.

Nous vous demandons de vérifier le calendrier de compétitions 2019-2020 sur le site de Gymnastique Québec, pour les compétitions tels que : sélections, Qualifications et Championnats, afin de vous assurer d'être disponible si votre fille se classe pour ces finalités.

\* Les frais et les horaires des compétitions et des évaluations sont établis par la Fédération de Gymnastique du Québec.

\*\* L'entraîneur chef peut annuler la participation à une compétition pour les gymnastes qui s'absentent sans raison majeure avant une compétition et cela sans remboursement.

\*\*\* Les frais de compétition et d'évaluation sont remboursables sur présentation d'un papier médical au minimum 72 heures avant la tenue de l'évènement. Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

## 9) Cours Privé

Le Club Gymnacentre offre le service de cours privés. Si votre fille souhaite un ou plusieurs cours privés, vous devez contacter Isabelle Pinel à [ipinel@gymnacentre.ca](mailto:ipinel@gymnacentre.ca) pour approbation (document : politiques de cours privé sur notre site Internet, [gymnacentre.ca](http://gymnacentre.ca)). Elle s'assurera aussi de ses besoins. Les frais afférents devront être payés d'avance au bureau administratif. Ce service n'est pas accessible aux gymnastes ayant un compte en souffrance.

### Tarif horaire

- Cours privé 50 \$
- Cours semi-privé 80 \$ (coût divisible par le nombre de gymnastes)

Avis : Les gymnastes du Club Gymnacentre ne peuvent prendre de cours privé à l'extérieur du club. Si cette règle n'est pas respectée votre fille devra quitter le Club.

## 10) Liste des jours fériés, congés, spectacles et autres

Fête du travail	2 septembre 2019
Formation entraîneur	13 septembre 2019
Action de Grâces	13-14 octobre 2019
Congé de Noël	Du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020
Pâques	12-13 avril 2020
St-Jean-Baptiste	24 juin 2020
Fête du Canada	1 juillet 2020
Spectacles	12-13 juin 2020
Date de camp de jour	22 juin au 14 août 2020 (semaine 9, entraînement exclusif EA/SE)

#### 11) Entraînement annulé

Si un entraînement est annulé en raison d'un événement ou pour des raisons hors de notre contrôle telles que : tempête, fermeture du centre, hôte d'une compétition, représentation gymnique, etc., il ne sera pas repris. De plus, lorsque les gymnastes participent à une compétition, l'entraîneur peut annuler le cours avant ou après la compétition sans reprise. Si une gymnaste d'un groupe ne participe pas à cette compétition, il n'y a ni reprise, ni remboursement.

#### 12) Horaire

L'horaire que vous recevez aujourd'hui est fixe pour toute l'année gymnique 2019-2020. Par contre, des changements pourraient survenir suite à des modifications inévitables de l'horaire scolaire des entraîneurs.

Nous vous avisons immédiatement qu'il ne peut y avoir d'entente particulière en regard de l'horaire de votre fille. Les groupes formés en début d'année nous confirment le nombre d'entraîneurs nécessaires et le nombre d'heures qu'elles sont rémunérées. Si pour différentes raisons (études, autres cours, concentration scolaire, travail) l'horaire ne correspond pas à vos besoins, nous ne pouvons pas vous facturer un montant moindre, même si votre fille ne participe pas à tous les entraînements prévus.